COMPRENDRE

LA DIABOLISATION DE L'ANTIFASCISME

Comment on fabrique un ennemi intérieur
pour rendre l'extrême droite fréquentable
et faire taire toute opposition au fascisme.

→

Sauvegarde. Diffuse. Réponds.



@miaoulenchon

LE RÉCIT IMPOSÉ

Dans la majeure partie des médias, l'antifasciste est immédiatement présenté comme un individu violent, masqué et dangereux. À l'inverse, l'extrême droite devient une simple « sensibilité politique », presque une opinion comme une autre.

Le fascisme disparaît derrière ses adversaires. Celles et ceux qui le combattent deviennent le problème principal.

Ce renversement n'est pas neutre : il dépolitise la violence d'extrême droite et criminalise celles et ceux qui tentent de lui résister.



@miaoulenchon →

UNE CONFUSION UTILE

La Jeune Garde n'était pas « l'antifascisme ».

C'était une organisation particulière, avec ses pratiques, ses militant·es, ses erreurs et ses responsabilités. L'antifascisme est beaucoup plus vaste : associations antiracistes, syndicats, collectifs féministes, historien·nes, journalistes, organisations juives, musulmanes ou LGBTQIA+, militant·es de gauche et simples citoyen·nes. Dissoudre un groupe ne dissout pas la nécessité de combattre le fascisme.

Confondre volontairement les deux permet de salir toute une tradition politique à partir des actes d'une seule organisation.



@miaoulenchon →

FICHÉ S
ET ALORS ?

Une fiche S n'est ni une condamnation, ni une preuve de culpabilité, ni même un indicateur officiel de dangerosité.

La CNIL précise que le fichier des personnes recherchées ne constitue pas un indicateur de la dangerosité des personnes fichées et n'est pas destiné au suivi de la radicalisation. La fiche S relève du renseignement et de la sûreté de l'État. Le motif précis concernant Raphaël Arnault n'a jamais été établi publiquement par une décision de justice.

Transformer une note administrative secrète en verdict public, c'est remplacer la justice par le soupçon.



@miaoulenchon →

ARNAULT : LES FAITS

Raphaël Arnault a bien été condamné en 2022 à quatre mois de prison avec sursis pour violences volontaires en réunion. Son désistement en appel a rendu cette condamnation définitive.

Les faits remontent à avril 2021. Dans le contexte d'une marche lesbienne attaquée par des militant·es d'extrême droite, un jeune homme soupçonné d'être fasciste a été retenu contre un mur, poussé et légèrement blessé. Arnault a reconnu certains gestes.

Le contexte explique la tension. Il n'efface pas l'acte. Mais une condamnation ne transforme pas toute une vie militante en entreprise criminelle.



@miaoulenchon →

LA JEUNE GARDE

La Jeune Garde est créée à Lyon en 2018, en réaction aux violences du Bastion social, un mouvement néofasciste implanté dans la ville.

Son objectif déclaré était double : populariser l'antifascisme et organiser l'autodéfense face aux agressions de l'ultradroite. La sociologue Isabelle Sommier recense environ vingt épisodes dans lesquels ses militant·es apparaissent comme auteur·rices de violences, et cinq dans lesquels elles et ils sont victimes.

Non, toute sa violence n'était donc pas défensive. Mais non, elle ne surgissait pas non plus dans un vide politique.



@miaoulenchon →

DISSOLUTION CONFIRMÉE

Le 30 avril 2026, le Conseil d'État
a confirmé la dissolution de la Jeune Garde.

Il a retenu des actions visant à exclure physiquement des adversaires de l'espace public, des provocations à la confrontation, des violences initiées par certains membres et l'absence de désolidarisation face à des publications glorifiant ces actes. Il serait malhonnête de prétendre que cette décision ne repose sur rien.

La défense de l'antifascisme ne doit pas devenir le déni des faits. Elle doit permettre de les replacer dans leur juste proportion.



@miaoulenchon →

UN DOSSIER TRIÉ

Le dossier gouvernemental n'était pourtant pas aussi monolithique qu'on l'a raconté !!!

Dans ses conclusions, la rapporteure publique écarte ou relativise de nombreux éléments invoqués par le ministère. Certaines paroles ne pouvaient pas être attribuées clairement au groupe. Les comptes « Antifa Squads » n'étaient pas administrés par la Jeune Garde. Les entraînements pouvaient également répondre à un réel objectif d'autodéfense. Elle estime néanmoins qu'après ce tri, les faits restant établis suffisaient juridiquement à justifier la dissolution.

La réalité est donc différente. Elle n'est pas celle d'une armée clandestine omnipotente.



@miaoulenchon →

PAS DE SYMÉTRIE

Une violence antifasciste peut être condamnable. Cela ne rend pas l'antifascisme équivalent au fascisme.

Le projet fasciste repose sur l'inégalité entre les êtres humains, la désignation de populations ennemies, l'exclusion et la conquête autoritaire du pouvoir. L'antifascisme naît en réaction à ce projet. Les actes peuvent être jugés selon la même loi. Les idéologies, leurs objectifs et leurs victimes ne sont pas interchangeables.

Renvoyer mécaniquement les « deux extrêmes » dos à dos ne constitue pas de la neutralité. C'est effacer ce que chacun combat, ou cherche à imposer.



@miaoulenchon →

▼

PLUS DE 60 % !

Entre 2017 et 2026, l'équipe de recherche dirigée par Isabelle Sommier a recensé environ 2300 faits de violence politique en France.

Plus de 60 % des agressions politiques ont été commises par la droite radicale, contre environ 25 % par la gauche radicale.

Depuis 2022, six personnes étaient déjà mortes dans ces violences : toutes avaient été tuées par des militant·es de droite radicale. Sur la période 1986-2017, la même recherche attribuait 52 morts à la droite radicale et cinq à la gauche radicale.

Voilà l'asymétrie que le récit des "antifas violents" fait disparaître.



@miaoulenchon →

LA MENACE TERRORISTE

En 2023, la DGSI indiquait avoir déjoué depuis 2017 dix projets terroristes d'inspiration néonazie, raciste, accélérationniste ou complotiste. Les cibles comprenaient des personnes musulmanes ou juives, des élu·es et des francs-maçons.

Pour la seule année 2025, Europol recense en France un attentat d'extrême droite commis, ayant causé un mort et trois autres déjoués. Aucun attentat classé à gauche ou anarchiste n'a été signalé en France cette année-là.

La première menace n'est donc pas celle que l'on surexpose le plus !



@miaoulenchon →

QUI EST VISÉ ?

Les formes de violence
ne sont pas identiques !

La gauche radicale intervient davantage dans les affrontements liés aux mouvements sociaux, principalement contre les forces de l'ordre ou des adversaires politiques et/ou des biens.

L'extrême droite commet majoritairement des agressions visant directement des personnes : militant·es de gauche, familles racisées, personnes musulmanes ou juives, exilé·es, personnes LGBTQIA+ et lieux associatifs.

D'un côté, une violence politique de confrontation. De l'autre, une violence qui choisit fréquemment ses victimes pour ce qu'elles sont. Cela n'absout personne. Mais cela interdit de tout confondre !



@miaoulenchon →

LE PIÈGE MÉDIATIQUE

Une bagarre filmée produit immédiatement un visage, une séquence et un coupable désigné.

La multiplication diffuse des agressions racistes, des raids contre des bars, des menaces et des projets terroristes forme un phénomène moins facilement racontable. Le militant antifasciste devient alors un personnage médiatique. L'extrême droite violente, elle, se transforme en arrière-plan permanent.

On demande sans cesse aux antifascistes de répondre de leurs méthodes. Beaucoup plus rarement aux fascistes de répondre du monde qu'ils préparent. C'est ainsi que la défense devient suspecte et que la menace se banalise.



@miaoulenchon →

POURQUOI ÊTRE ANTIFASCISTE ?

Être antifasciste ne signifie pas soutenir chaque groupe, chaque slogan ou chaque coup porté.

C'est refuser qu'une personne soit persécutée pour son origine, sa religion, son genre, son orientation sexuelle ou ses opinions. C'est protéger les réunions, les manifestations, les librairies, les lieux culturels et les personnes prises pour cibles. C'est comprendre que le fascisme ne commence pas avec les camps. Il commence par des mots banalisés, des droits retirés, des minorités désignées et une violence progressivement tolérée.

L'antifascisme n'est pas une honte.
C'est une responsabilité démocratique.



@miaoulenchon →

L'HONNEUR DE RAPHAËL

Rendre son honneur à Raphaël Arnault ne consiste pas à inventer son innocence absolue mais à voir ses combats.

Cela consiste à refuser qu'une condamnation soit utilisée pour effacer tout son engagement, qu'une fiche secrète remplace un procès et que l'extrême droite puisse fabriquer le portrait d'un chef de milice afin de discréditer un député et toute la gauche antifasciste. On peut reconnaître une faute sans accepter une entreprise de déshumanisation.

Raphaël Arnault n'est pas au-dessus de la loi. Mais il n'a pas à être condamné éternellement par un tribunal médiatique contrôlé par ses adversaires politiques !



@miaoulenchon →

LFI ET L'ANTIFASCISME

L'antifascisme n'est pas un supplément d'âme de La France insoumise. Il appartient à son ADN politique.

Dans les institutions, dans la rue comme dans le débat public, LFI combat la préférence nationale, le racisme, l'islamophobie et toutes les politiques qui organisent l'inégalité entre les êtres humains. Lorsque le RN tente d'imposer ses obsessions, ses mensonges et ses boucs émissaires, les député·es insoumis·es sont parmi les premier·es à lui répondre.

Être insoumis·e, c'est refuser de banaliser l'extrême droite, même lorsqu'elle porte une cravate et prétend respecter la République. L'antifascisme n'est pas à la marge de notre combat. Il en est l'une de ces conditions.



@miaoulenchon →

MERCI
LA JEUNE GARDE

Raphaël Arnault et les ancien·nes militant·es de la Jeune Garde ont accepté de s'exposer là où tant d'autres détournaient les yeux.

Iels ont protégé des manifestations, défendu des militant·es menacé·es et affronté une extrême droite violente, organisée et longtemps abandonnée à l'impunité.
Cela oblige à reconnaître leur courage, leur engagement et ce que nous leur devons.

Taguons @raphael_arnault et remercions-le de porter aujourd'hui nos combats à l'Assemblée nationale. Donnons-lui toute la force nécessaire pour poursuivre son mandat de député face aux attaques, aux mensonges et aux campagnes de diabolisation.



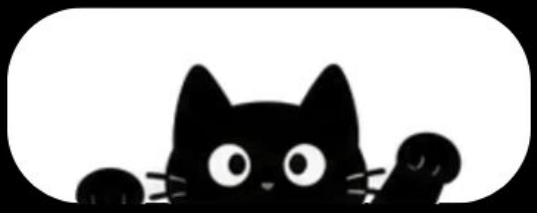
@miaoulenchon →

LES SOURCES :

- CNIL — Fichier des personnes recherchées
- Conseil d'État — Décision n° 506860, 30 avril 2026
- Conseil d'État — Conclusions de la rapporteure publique, n° 506860
- Isabelle Sommier — Violences politiques en France et entretien au Monde, février 2026
- Europol — European Union Terrorism Situation and Trend Report 2026
- DGSI — Djihadisme, ultradroite et ultragauche : l'appel à la vigilance
- Le Progrès — Ce que dit le jugement de condamnation de Raphaël Arnault, 24 février 2026

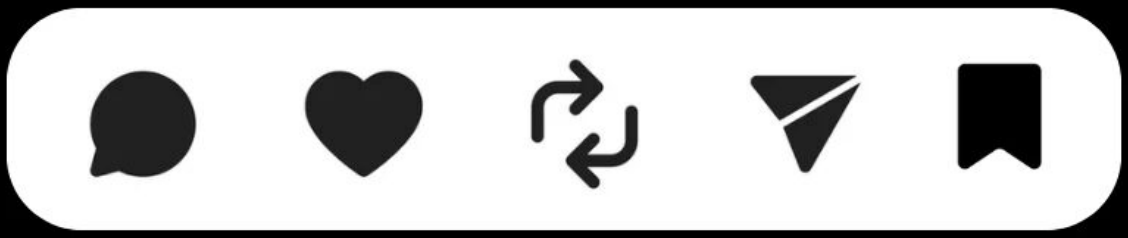


@miaoulenchon →



SAUVEGARDE CE CHARROUSEL ET DIFFUSE-LE LARGEMENT.

Commentez, partagez et sauvegardez.



Et en 2027, faisons enfin gagner l'alternative.

MELENCHON 2027.fr



@miaoulenchon